Le 13 novembre : 1er mercredi travaillé

publié le 01/11/2013

13 novembre et 11 juin travaillés

Afin que les élèves bénéficient de la totalité de leurs journées de cours, le mercredi 13 novembre et le mercredi 11 juin seront travaillés.

Tous les parents et les enseignants ont reçus un document précisant les modalités de fonctionnement de ces deux journées particulières (voir document parent ci-joint)

Les transports scolaires fonctionneront normalement

Merci de bien prendre en considération ces changements.

L'équipe de direction

Document joint

mercredis travaillés (PDF de 41.4 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.